



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **9 novembre 2021 à 16h45** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Matthieu Renaud est également présent.

- 1 Ouverture de la séance
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Finances**
5. **Administration générale**
  - 5.1 Modifications à la Politique générale de traitement et de gestion des cadres
  - 5.2 Octroi d'une aide financière dans le cadre d'un projet de gymnase à l'école Sacré-Coeur
  - 5.3 Dépôt d'une démission
6. **Urbanisme et Environnement**
7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**
  - 7.1 Assignation de responsables pour la surveillance des plateaux sportifs
8. **Travaux publics et Parcs**
9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
10. **Divers**
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
- 13 Fermeture de la séance

---

1. **Ouverture de la séance**

**L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.**

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

5. **Administration générale**

5.1 **Modifications à la Politique générale de traitement et de gestion des cadres**

**21-1109-596** Attendu que la politique générale de traitement et de gestion des cadres se veut un moyen d'établir des conditions de travail qui soient justes et équitables;

Attendu le souhait de la Municipalité d'actualiser la Politique afin qu'elle reflète le contexte actuel tant pour la Municipalité que pour les employés-cadres;

Attendu la recommandation de la direction générale en date du 5 novembre 2021;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers :

- de procéder à l'adoption de la politique générale de traitement et de gestion des cadres modifiée;
- que les modifications soient rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2021, à l'exception de l'article 3.10 - Vacances annuelles, qui sera appliqué à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022.

## **5.2 Octroi d'une aide financière dans le cadre d'un projet de gymnase à l'école Sacré-Coeur**

**21-1109-597** Attendu le souhait de la Municipalité de participer activement au projet du Centre de services scolaire des Laurentides pour la construction d'un gymnase à l'école Sacré-Cœur de Saint-Donat;

Attendu qu'un tel projet permettrait à notre communauté de demeurer active et que l'accès à l'ensemble de la population ne peut qu'être profitable;

Attendu que pour ce faire, le Centre de services scolaire des Laurentides souhaite adhérer au programme d'aide financière par le ministère de l'Éducation dans le cadre du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur*;

Attendu la recommandation de la direction générale à cet effet, en date du 5 novembre 2021;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- que la Municipalité de Saint-Donat appuie le projet présenté par le Centre de services scolaire des Laurentides pour la construction d'un gymnase double mesurant environ 34 m. x 34 m. afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur*;
- que la Municipalité de Saint-Donat s'engage à conclure une entente de service avec le Centre de services scolaire des Laurentides pour la construction d'un gymnase à l'école Sacré-Cœur afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population et confirme l'investissement approximatif de 8 000 000\$ proposé dans les estimations présentées par le centre de service scolaire des Laurentides.

## **5.3 Dépôt d'une démission**

La direction générale procède au dépôt d'une lettre de démission de monsieur Pierre Boissonnault à titre de préposé aux parcs et bâtiments, effective au 26 janvier 2022.

## **7. Loisirs, Vie communautaire et Communications**

### **7.1 Assignation de responsables pour la surveillance des plateaux sportifs**

**21-1109-598** Attendu le besoin de nommer les personnes responsables des activités de pickleball et badminton afin de faire respecter les consignes sanitaires, la désinfection des lieux et le bon déroulement de l'activité ayant lieu au gymnase de l'école Sacré-Cœur;

Attendu la recommandation du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications à cet effet, en date du 5 novembre 2021;

À ces faits, il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la nomination des responsables ci-dessous pour la surveillance du respect des consignes sanitaires sur les plateaux sportifs de l'école Sacré-Cœur:

Responsables de l'activité du pickleball :

Madame Évelyne Aubertin  
Monsieur Claude Aubertin



Madame Ann-Marie Bourbonnière  
Monsieur Claude Beaudoin

Monsieur Paul Duquette  
Madame Hélène Régimbald  
Monsieur Claude Rivest  
Monsieur Denis Roch

Responsables de l'activité du badminton :

Madame Sylvie Constantineau  
Monsieur Yves Gilbert

**13. Fermeture de la séance**

**21-1109-599** Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 17h15.

---

Joé Deslauriers  
Maire

---

Matthieu Renaud  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier